

Cahier des Charges



Organisation des Finales du DFSM - 2023

DATES DES FINALES

⇒ Finales Jeunes (U14F-U17F-U13G-U15G-U18G)
Samedi 10 Juin 2023

⇒ Finales Seniors (Seniors F à 8-Strappe-Balluet-Mérault-Caillet)
Dimanche 11 Juin 2023

OBLIGATIONS DU DISTRICT

- Communication presse.
- Récompense pour les délégués du DFSM
- Désignation des arbitres et délégués.
- Prévoir un médecin
- Organisation des remises de coupes.
- Confection feuille de matches.
- Indemnisation des arbitres.
- Prises des décisions d'urgence (commission sportive + coupe).
- Fourniture des ballons, drapeaux de touche, coupes, médailles et récompenses.
- Personnes présentes lors des finales : Un responsable des finales, 2 délégués, 1 mb de la CDA, 1 mb de la CDCMS , 1 Mb de CDCMJ, 1 pers chargée de la sono, 3 personnes à l'entrée.
- Visite des installations 4 mois et 1 mois avant la date des finales.
- Prévoir 6 ballons

OBLIGATIONS DU CLUB ORGANISATEUR

- Accord de la mairie pour l'utilisation du terrain.
- Avis aux services de police.
- Accès protégé pour services de police et de secours.
- Disposer de 4 vestiaires avec boxes ou de 8 vestiaires avec douches.
- Disposer de 2 vestiaires arbitres avec douches.
- Disposer d'un local fermant à clé pour le délégué et officiels.
- 2 terrains gazon homologués (ou terrain synthétique homologué).
- Possibilité de traçage du terrain selon les conditions atmosphériques.
- Boissons (eau) aux joueurs et arbitres à la mi-temps et fin du match.
- Bancs de touche conformes et zones techniques.
- Boîtes de secours et civières accessibles (voir si possibilité pour un défibrillateur)
- Enceinte du stade clôturée et accès contrôlés.
- Mettre en place des ramasseurs de ballons (facultatif).
- Accueil des équipes et orientation.
- Réserver des espaces publicitaires nécessaires au sponsor du district (autour du terrain).

- Disposer d'une sonorisation.
- Mise à disposition d'une salle de réunion.
- Prévoir une table ou estrade près du terrain pour la remise des coupes.
- Organisation de la réception à l'intention des officiels et du club organisateur (le midi prévoir un repas simple/ froid pour 20 personnes).
- Organisation et gestion des contrôles d'entrée.
- Prévoir les drapeaux de touche, mini but pour les matchs à 8.

AVANTAGES DU CLUB ORGANISATEUR (sous sa responsabilité pleine et entière)

- Vente d'objets divers non en concurrence avec le sponsor du district.
- Ouverture de buvettes dans les conditions légales.
- Ouverture de stands non en concurrence avec le sponsor du district.
- Organisation du déroulement de la manifestation hormis l'aspect sportif.
- Recette de la billetterie (2€ l'entrée).

OBLIGATIONS DES CLUBS FINALISTES

- Arrivée au stade une heure avant le coup d'envoi.
- Respect des règlements généraux en ce qui concerne la qualification des joueurs.
- Présenter des ballons d'échauffement.
- Porter les tenues offertes pendant les finales
- Responsable de la tenue et du comportement des supporters du club.
- Suivre le protocole des coupes DFSM
- 15 invitations (hors joueurs + dirigeants).

DOTATIONS

- Un jeu de maillots pour le club, et un tee-shirt pour chaque joueur.
- Un jeu de maillots pour chaque finaliste (Bleu / Vert)
- Un maillot pour chaque arbitre
- Un tee-shirt pour chaque joueur (voir pour un partenaire)
- Récompenses aux arbitres
- Un panneau « vainqueur finale DFSM »